



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

1 jour

AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Concepteur

à partir de 166 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
Acquérir les connaissances du Guide Technique
Identifier les risques métier pour adapter des méthodes de travail
Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Etre titulaire du certificat
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le contexte et la réglementation

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICTDT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

Les procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Le formulaire DT : Guichet Unique et projet
- L'analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux, classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
- La clause dans les marchés et DCE
- Le marquage et piquetage
- Les compétences des personnels

Les procédures exécutants avant les chantiers

- Le formulaire DICT
- L'analyse des réponses du DCE et du marché
- Les compétences des personnels
- L'application du Guide technique
- La lecture des indices et des affleurants
- Les travaux sans tranchée

Les procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Le constat d'arrêt ou de sursis
- Le constat de dommage
- Les opérations sur chantiers

Examen AIPR

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
COMPIEGNE
DUNKERQUE
GRAVELINES

LENS
LEULINGHEM
ROUBAIX



PROCHAINES SESSIONS

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 14 octobre

COMPIEGNE

Session 1 : 08 octobre

Session 2 : le 03 avril 2025

Session 3 : le 07 octobre 2025

DUNKERQUE

Session 1 : le 31 janvier 2025

Session 2 : le 03 mars 2025

Session 3 : le 05 mai 2025

Session 4 : le 04 juillet 2025

Session 5 : le 15 septembre 2025

Session 6 : le 10 novembre 2025

GRAVELINES

Session 1 : 03 septembre

Session 2 : 15 octobre

Session 3 : 03 décembre

LENS

Session 1 : 25 novembre

Session 2 : le 25 avril 2025

Session 3 : le 28 novembre 2025

LEULINGHEM

Session 1 : 10 septembre

Session 2 : 08 octobre

Session 3 : 05 novembre

Session 4 : 10 décembre

Session 5 : le 21 janvier 2025

Session 6 : le 18 février 2025

Session 7 : le 18 mars 2025

Session 8 : le 21 avril 2025

Session 9 : le 27 mai 2025

(liste non exhaustive)

ROUBAIX

Session 1 : le 16 juin 2025

